

CHAMPIONNATS NATIONAUX FOOTBALL MINIMES GARÇONS



Les (23), 24 & 25 mai 2022

Organisés par l'Ugsel Lozère

A Mende



Cœur de Lozère
Communauté de communes
Badaroux, Le Born, Mende, Pelouse



UGSEL Nationale 277 rue St jacques 75005 PARIS

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Contact : Arnaud ROUFFIAC - Directeur Départemental de l'UD 48,
Stéphanie GALLIERE- Secrétaire
7, rue Mgr de Ligonnès – 48000 MENDE
☎ 04 66 49 18 98 ☎ 06 70 72 56 89
Courriel : ugsel48@gmail.com

Accueil : Le lundi 23 mai 2022 à partir de 13h30 à la salle de réception des tribunes « espace Thierry PAILHAS » du stade d'honneur Jean-Jacques DELMAS à Mende

Lieux des compétitions :

- Pour l'élite, sur le site du Causse d'Auge
- Pour le promotionnel, sur le site Jean Jacques Delmas

Prévoir une paire de chaussures pour le synthétique en cas de repli. Vissés interdits !

Récompenses : Un cadeau sera remis à chacun des participants.

Engagements : Les super-territoires valident leurs équipes qualifiées sur U-SPORT. Cette inscription doit être réalisée au plus tard, 6 jours après la date limite de déroulement de la phase super-territoire.

*Les responsables des équipes doivent répondre au questionnaire de participation de l'organisateur **pour le vendredi 22 avril 2022 au plus tard**, et faire parvenir le montant de leur engagement auprès du comité organisateur.*

Le tout, à renvoyer par mail (ugsel48@gmail.com) et par courrier à l'UGSEL 48 – 7 rue Monseigneur de Ligonnès - 48000 MENDE

Hébergement & Restauration : Le forfait hébergement & restauration est obligatoire pour tous les participants (joueurs, accompagnateurs, jeunes officiels, chauffeurs). Il comprend 2 nuits + 2 PDJ et les 4 repas (lundi soir, mardi midi et soir et mercredi midi).

Pour l'hébergement, 2 formules au choix proposées :

- **Formule « CONFORT »** au village de vacances Le Colombier à Mende dans des gîtes de 4, 6 à 10 personnes situés à quelques mètres du site Jean Jacques Delmas (matches promotionnel) : 100 € par personne (2 nuits+ 2 PDJ + 4 repas chauds). **PREVOIR LE SAC DE COUCHAGE**. Le panier repas du mercredi soir est en supplément.

• **Formule « ECO » (places limitées !)** à l'internat du lycée Notre-Dame à Mende. **PREVOIR LE SAC DE COUCHAGE** : 85 € par personne (2 nuits+ 2 PDJ + 4 repas chauds). Le panier repas du mercredi soir est en supplément.

Caution : Un chèque de 300 € par A.S. est demandé pour l'hébergement à envoyer avec l'inscription. Il sera non encaissé et renvoyé la semaine suivante après le championnat. Il en va de la responsabilité de chacun de laisser les lieux propres. Chaque élève est sous la responsabilité du professeur accompagnant. La responsabilité de l'établissement sera engagée s'il y avait des dégradations des lieux d'hébergements et de restauration.

Pour les chauffeurs de car d'une société de transport, une chambre d'hôtel peut être réservée au prix de 112 € comprenant les 2 nuits + 2 PDJ + 4 repas.

Envoyez vos réservations au plus tôt à l'adresse mail de l'UGSEL 48, indiquée ci-dessus, et ce **pour le vendredi 22 avril 2022 au plus tard.**

Droits d'engagement : 12 € par compétiteur

Déplacements : Les équipes doivent être autonomes dans leurs déplacements entre leur lieu d'arrivée, l'accueil, les lieux d'hébergement et de compétition. Une navette locale peut-être mise à disposition sur réservation **au prix de 5 € par siège.**

Accès et stationnement : Un fléchage UGSEL sera installé afin de faciliter les déplacements. Les stationnements se feront sur les parkings des complexes sportifs.

Primes kms : La prime kilométrique versée en 2022 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02€ par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour : référence dico route).

Service médical : Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de blessures graves, l'évacuation se fera sur l'hôpital de Mende.

Pastorale : Un temps pastoral sur le thème du respect sera assuré le mardi soir au moment du repas.

Animations : Chaque équipe est invitée à amener une petite surprise qui symbolise sa région. Celle-ci sera présentée à l'issue du temps pastoral, le mardi soir

Le temps du respect (*sous réserve de la situation sanitaire*) : Lors de l'entrée des joueurs sur la pelouse, avant le début du match, chaque équipe se tapera la main à tour de rôle. Cercle du respect où chaque capitaine prendra la parole. Même protocole pour chaque match.

Cadeau/souvenir : Chaque équipe se verra remettre un petit souvenir de la Lozère.

Photos : La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par courrier manuscrit l'organisation (adresse de l'UGSEL 48).

Une présentation des équipes sera faite durant le championnat, merci d'envoyer la photo de votre groupe de joueurs à l'adresse mail indiquée (ugsel48@gmail.com)

Ballons : Chaque équipe doit fournir un ballon avant chaque début de match. L'arbitre désigné choisira le ballon du match.



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Règlements : Se référer aux règlements sportifs de l'Ugsel 2021/2022 parus sur le site : www.ugsel.org

Tous les enseignants sont invités à consulter les règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité.

Charte éthique et sportive : Toute participation à un championnat de national, implique l'acceptation de « la Charte Ethique et Sportive »

Représentant du bureau national : GAUTHIEZ – SATORRE Karine (1^{ère} vice – présidente)

Délégué sportif: Gilles BERTHELOT

Responsable JA : en cours

Licences : Conformément à l'article 12 des statuts de l'UGSEL Nationale et à l'article 11.1 des statuts des comités, la licence UGSEL est obligatoire pour participer aux activités de l'association sportive, à des activités inter-établissements et à des championnats organisés par l'UGSEL. Elle est exigée avant le début de tout championnat, par l'organisateur et/ou le délégué sportif. La licence est annuelle et validée par le comité pour la durée de la saison sportive, du 1er septembre au 31 octobre de l'année scolaire suivante. La participation aux championnats UGSEL est conditionnée à la présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement qui fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Encadrant : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel. Conformément à l'article 12 des statuts de l'UGSEL nationale et à l'article 11.1 des statuts des comités, tout participant encadrant à une compétition ou rencontre UGSEL, doit être titulaire d'une licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité.

Procédures disciplinaires : Les réserves concernant un manquement au règlement spécifique ou général de l'UGSEL, doivent être introduites avant le début de l'épreuve concernée, par un encadrant muni d'une licence UGSEL auprès d'une commission adéquate composée d'un représentant de la CTN, d'un représentant des services nationaux, d'un représentant de l'organisation et 2 personnes à désigner. Cette dernière peut statuer de suite et prendre la mesure disciplinaire la plus adaptée possible. En cas de désaccord, l'encadrant sous couvert du chef d'établissement concerné peut porter recours devant la CNAS et en dernier recours devant la CSRL de la décision de ladite commission, le concurrent pourra participer "sous réserve".

Jury d'appel : Les accompagnateurs (professeurs, parents et autres) sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces dernières pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisation (comité UGSEL 48) décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Tirage au sort : il aura lieu le lundi à 16h00 à la salle de réception des tribunes « espace Thierry PAILHAS » du stade honneur du Chapitre en présence des capitaines et enseignants d'EPS.

Arbitrage : conformément à l'article 7 des règlements des sports collectifs L'arbitrage sera assuré par les jeunes officiels qui font partie des équipes ou/et issus du stage national et / ou de la ligue, ou du comité organisateur.

Une deuxième caution de 300€ par équipe devra être déposée auprès du délégué sportif de la compétition. En cas d'absence de caution, les résultats sportifs de l'équipe ne sont pas pris en compte.

Cette caution est restituée, en fin de compétition, si le jeune officiel a répondu aux exigences réglementaires. En cas d'absence de jeunes officiels, la caution sera conservée par le comité organisateur.

Tenue : Doit être en conformité avec l'article 10 des règlements généraux.

Lutte contre le dopage : Les licenciés Ugsel peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage suivant les modalités arrêtées par le Ministère des Sports., il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

Déroulement de la compétition : La compétition se déroulera selon l'article 3 des règlements UGSEL de football, c'est-à-dire en fonction du nombre d'équipes engagées, de la filière et des règlements spécifiques de chaque sport.





CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

PROGRAMME GENERAL FOOTBALL

LUNDI 23 MAI 2022

- **A partir de 13h30** : Accueil des équipes à la salle de réception des tribunes « espace Thierry PAILHAS » du stade honneur du Chapitre (à proximité de la piscine).
- **16h00** : réunion technique et tirage au sort
- **18h00** : 2 rencontres en FB Elite sur deux terrains.
- **19h30** : Repas au lycée Notre-Dame pour les premières équipes
- **20h30** : Départ pour les hébergements et repas pour les deux équipes ayant joué.

MARDI 24 MAI 2022 – stades du Causse d’Auge (Elite) / Stade du Chapitre (Promo)

| | PROMO | ELITE |
|--------------------|---|--------------------|
| 9H | 4 matchs possibles | 2 matchs possibles |
| 10H | 4 matchs possibles | |
| 11H | 4 matchs possibles | 2 matchs possibles |
| 12H | 4 matchs possibles | |
| PAUSE REPAS | REPAS SUR PLACE OU AU LYCEE NOTRE DAME | |
| 14H | 4 matchs possibles | 2 matchs possibles |
| 15H | 4 matchs possibles | |
| 16H | 4 matchs possibles | 2 matchs possibles |
| 17H | 4 matchs possibles | |
| 18H30 | TEMPS CONVIVIAL/PASTORAL / DINER à la Halle Saint-Jean | |

MERCREDI 25 MAI 2022 – stades du Causse d’Auge / Stade du Chapitre

| | ELITE | PROMO |
|-----------------|---|--------------------------------|
| 9H à 12H | Finales + Matchs de classement | Finales + Matchs de classement |
| 12H | REMISE DES RECOMPENSES | |
| 12h30 | Repas et distribution des paniers repas | |
| 13h00 | Départ des équipes | |